



Password : ELTZR2



VOIE ELECTRONIQUE
Région de Bruxelles-Capitale
Nos réf. :
28/05/2024/BE/AUT/1.943.674/BWI/SDL/

AGENCE REGIONALE POUR LA PROPLETE -
BRUXELLES PROPLETE
Monsieur Vincent VAN HEE
Avenue de Broqueville 12
1150 BRUXELLES
Email: vincent.vanhee@arp-gan.be

Coordonnées à BE :

Dossier traité par : le service Autorisation
N° de dossier : [MIC/1B/2024/1943674]
Votre contact : DELLE VIGNE Achille - Gestionnaire de permis d'environnement
Tél: 02/4354865
E-mail: adellevigne@environnement.brussels

Coordonnées du(des) demandeur(s) :

AGENCE REGIONALE POUR LA PROPLETE - BRUXELLES PROPLETE
Avenue de Broqueville 12, 1150 BRUXELLES

Lieu d'exploitation :

Quai Fernand Demets 22, 1070 Anderlecht

Coordonnées du permis de base : 666048

Demande de modification de permis ayant pour objet : la collecte d'amiante non friable, de bouteilles de protoxyde d'azote, de déchets organiques triés (déchets de cuisine et de table) et de matelas au sein du recypark.

Monsieur,

Après examen de votre demande de transformations et compte tenu de l'impact réduit des transformations projetées, nous estimons que celles-ci ne nécessitent pas l'introduction d'une nouvelle demande de permis d'environnement.

La modification du permis telle que sollicitée n'entraîne pas d'aggravation des dangers ou nuisances pour l'environnement et la santé humaine. En effet, celle-ci permet de traiter de manière appropriée des déchets susceptibles de causer, directement ou indirectement, à l'environnement, à la santé ou à la sécurité de la population.

Elle permet également d'apporter une possibilité de collecte sélective de ces déchets d'origine ménagère.

Toutes les installations dorénavant autorisées sont reprises dans le tableau ci-dessous :

N° de rubrique	Installation	Puissance, capacité, quantité	Classe
44 B	Installations de tri et/ou de préparation en vue du réemploi des déchets	50 T/an	2
48 B	Installations ou équipements pour le traitement mécanique de déchets non dangereux (compacteur cartons)	5,5 kW	1 B
48 B	Installations ou équipements pour le traitement mécanique de déchets non dangereux (compacteur packmat)	50 kW	1 B
51 B	Installations de collecte de déchets	12000 T/an 4053 m ² 15 m³ amiante non friable 1 m³ bouteilles de protoxyde d'azote 8 m² matelas	1 B

Dès que les nouvelles installations sont mises en œuvre, elles doivent être conformes aux plans cachetés en date du 29/04/2024.

- Plan d'implantation

Nous prenons dès lors acte des transformations reprises sous rubrique et de leurs caractéristiques décrites dans votre demande et joignons ces informations à votre dossier.

Néanmoins, nous estimons que les conditions d'exploitation de votre permis de base doivent être adaptées au regard de la nouvelle situation.

Dès lors, vous recevez dans les prochains jours un projet de modification des conditions d'exploitation de votre permis d'environnement. Vous pourrez à ce moment nous adresser vos éventuelles observations concernant ce projet.

Nous vous rappelons qu'en cas de désaccord avec cette décision, un recours est ouvert à tout intéressé auprès du Collège d'Environnement, bâtiment Arcadia, Mont des Arts, 10-13 à 1000 Bruxelles. Vous disposez d'un délai de trente jours à dater de la présente notification pour l'introduire par lettre recommandée.

Vous devez procéder, dans les quinze jours de la réception de la présente, à l'affichage d'un avis mentionnant l'existence de la décision qui a été rendue suite à votre demande, sur l'immeuble abritant les installations et à proximité, en un endroit visible depuis la voie publique.

A défaut de quoi, vous ne pourrez pas procéder aux transformations envisagées.

L'affichage doit être maintenu en parfait état de visibilité et de lisibilité pendant une durée de quinze jours.

Pour vous aider à le réaliser, nous avons annexé à ce courrier un exemplaire de l'affiche composée d'un jeu de 4 feuilles de format A4.

Vous êtes tenu de prendre contact avec le service environnement de l'administration communale du lieu d'exploitation (Anderlecht) afin de compléter l'affiche et de convenir de la date d'affichage et des modalités en vigueur.

Restant à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de notre considération.

Barbara DEWULF
Directrice générale adjointe



AVIS

Application de l'article 87 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement

Une Extension de PE de classe 1B a été autorisée par Bruxelles Environnement - BE le/05/2024 à l'AGENCE REGIONALE POUR LA PROPRETE - BRUXELLES PROPRETE - Avenue de Broqueville 12 à 1150 BRUXELLES pour des installations situées à :

Quai Fernand Demets 22, 1070 Anderlecht

Référence BE : 1.943.674

Nature de l'activité économique : Recypark

Installations concernées :

N°rub.	Nature des Installations	Puissance, capacité, quantité	Classe
51B	Parc à conteneur	12 000 tonnes/an 4053 m ² 15 m³ amiante non friable 1 m³ bouteilles de protoxyde d'azote 8 m² matelas 1100L déchets organiques	1B

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956



Le dossier peut être consulté auprès de l'administration communale du
(*jour*) au (*jour*) entre (*heure*) et
(*heure*).

Un recours contre la présente décision est ouvert à tout membre du public concerné auprès du Collège d'environnement, bâtiment Arcadia, Mont des Arts, 10-13 à 1000 Bruxelles. Le recours doit être introduit par lettre recommandée à la poste dans les 30 jours après l'affichage, soit au plus tard le(*date de fin de l'affichage + 30 jours*)

L'introduction du recours donne lieu au paiement d'un droit de dossier de 125 Euro. Un récépissé de paiement au compte BE51 0912 3109 6162 du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale doit être joint à la lettre d'introduction.

Le présent avis est affiché du au

par (*Nom, prénom*) :

Signature :

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956



BERICHT

Toepassing van artikel 87 van de ordonnantie van 5 juni 1997 betreffende de milieuvergunningen

Een wijziging milieuvergunning van klasse 1B werd door Leefmilieu Brussel - LB aan de GEWESTELIJK AGENTSCHAP VOOR NETHEID - BRUSSELS NETHEID - Broquevillelaan 12 te 1150 BRUSSEL **toegekend** op/05/2024 voor de uitbating gelegen :

Fernand Demetskaai 22, 1070 Anderlecht

N° LB: 1.943.674

Aard van de economische activiteit: **Recypark**

Betrokken inrichtingen:

Rub. nr	Aard van de inrichtingen	Vermogen, capaciteit, hoeveelheid	Klasse
51B	een containerpark	12 000 t/jaar 4053 m ² 15 m³ niet-broedbaar asbest 1 m³ lachgascilinders 8 m² matrassen 1100L organische afval	1B

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956



Het dossier ligt ter inzage bij het gemeentebestuur, van(dag) tot (dag) tussen(uur) en(uur).

Een beroep tegen onderhavige beslissing kan worden ingediend bij het Milieucollege - gebouw Arcadia, Kunstberg, 10-13 te 1000 Brussel door elk lid van het betrokken publiek. Het beroep dient per aangetekende brief bij de post te worden ingediend binnen dertig dagen na de aanplakking, vanaf dat het onderhavig bericht wordt uitgehangen, hetzij uiterlijk op(datum van het einde van de aanplakking + 30 dagen)

De indiening van het bezwaar geeft aanleiding tot de betaling van een dossierrecht van 125 Euro. Een bewijs van de betaling op rekeningnummer BE51 0912 3109 6162 van het Ministerie van het Brussels Hoofdstedelijke Gewest dient te worden gevoegd bij de brief, waarmee het bezwaar wordt ingediend.

Onderhavig bericht wordt uitgehangen van tot.....
door (naam + voornaam):

Handtekening:

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956

